

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application : QB 53 Modulaires

Président : M Elia ABOU CHAAYA, BTP Consultants

Vice-Président : Mme Elodie MORAND, CSTB

Secrétaire : M Nicolas PANAYIOTOU, CSTB

Ce document est établi conformément au référentiel de certification et procédure de gestion de comité particulier.

	Membre titulaire, représentant de l'organisme			Membre suppléant, le cas échéant		
	Nom	Organisme	Date de dernière nomination (*) (**)	Nom	Organisme	Date de dernière nomination (*) (**)
Collège Fabricants / Titulaires	Eric CHABAS	Kingspan France	07/03/2023			
	David DORE	ETEX France EXTERIORS	20/02/2023			
	Arnaud DOUBLIER	GSCM Constructions Modulaires	20/02/2023			
	Nicolas DUBOC	MARTIN CALAIS	20/02/2023			
	Jean-Jacques KOROSEC	Wood Buildings Industry	12/03/2024			
	Stéphane LAMBERT	FAYNOT INDUSTRIE SA	20/02/2023			
	Romain LEGRAS	PROCONTAIN SAS	20/02/2023			
	Philippe MARRAS	AVELIS GROUP	20/02/2023			
	Roland PRIN	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	25/04/2023			
Collège Utilisateurs / Prescripteurs	Philippe BONTEMPS	TERRELL GROUP	20/02/2023			
	Marian-Vasile BURCEA	SAS EGC	01/02/2023			
	Romain GERARD	SAS FrameWorks Consulting	07/04/2023			
	François-Gabriel PERRAUDIN	SASU d'architecture BIMfox	25/04/2023			
	Frank KUPFERLE	C4Ci	02/03/2023			
	Vincent TESTARD	Ingénierie Bois Construction	12/03/2024			

Collège Organismes techniques et administrations	Elia ABOU-CHAAYA	BTP Consultants	20/02/2023			
	Roseline BERNARDIN-EZLAN	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	20/02/2023			
	André BEYER	CTICM	20/02/2023			
	Ronan BEZIERS LA FOSSE	BTP Consultants	12/05/2023			
	Manuel BURLAT	Institut Technologique FCBA	20/02/2023			
	Olivier EMSCHWILLER	SOCOTEC CONSTRUCTION	24/03/2023			
	Elodie MORAND	CSTB	20/02/2023			

(*) à la date d'application de la version 11 de la procédure GESCO, les membres dont le mandat est arrivé ou arrive à échéance en 2023 sont automatiquement maintenus au sein de leur comité respectif jusqu'au 31 décembre 2023 et est automatiquement nommé par le CSTB au 1er janvier 2024 pour une durée de 12 mois.

(**) Pour tout nouveau comité qui serait constitué au cours de l'année 2024, tous les mandats de ces nouveaux comités prendront fin au 31 décembre 2024.

Composition nominative 03 approuvée le : 12/03/2024
Date du prochain Comité : Juin 2024

Par la responsable d'application

Mme Kaoutar BEL HAJ HADDOU

